

SUR LE
PONT

— DÉC. 2025 —

**NOËL :
ALLUMEZ LES FÊTES !**

**DOSSIER : LES CLÉS
DES MUNICIPALES**

**LE LOGEMENT
SOCIAL EN 3 ÉTAPES**

120



ÇA S'EST PASSÉ

... EN NOVEMBRE



ÉDITO

En décembre dernier, les « Vencorex » se battaient pour leurs emplois et pour l'avenir de la plateforme chimique. Ce combat essentiel a connu, depuis, des avancées très positives. Le projet Exalia, présenté cet été, devrait permettre le redémarrage de cette industrie majeure pour notre économie.

Nous n'en restons pas moins mobilisés et vigilants, vous le savez, pour accompagner les perspectives de réindustrialisation de la plateforme.

Notre mobilisation reste également totale face à une mesure annoncée du projet de Loi de Finances pour 2026 qui, si elle n'est pas corrigée, priverait notre ville de moyens financiers importants. Un vœu a été unanimement adopté en ce sens lors du conseil municipal de novembre.

Décembre marque également les fêtes traditionnelles de fin d'année, une trêve conviviale bienvenue. Je vous souhaite de bons moments, en famille ou avec vos proches !

**Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix,
Président de Grenoble-Alpes
Métropole**

11/11

RAVIVER LA FLAMME DU SOUVENIR

Pont de Claix a commémoré le 107^e anniversaire de la victoire et de la paix du 11 novembre 1918 ainsi que l'hommage à tous les morts pour la France. « *Conjuguer l'Histoire au présent, en tirer les leçons pour aujourd'hui, c'est cela entretenir la mémoire* » a souligné le maire Christophe Ferrari, qui était entouré du 1^{er} adjoint Sam Toscano, de nombreux élus, des associations combattantes, des autorités civiles et militaires et de la 27^e compagnie de commandement et de transmissions de Montagne. De nombreux Pontois ont assisté à cet émouvant moment de mémoire et de recueillement.



22/11

YVETTE CHALON CÉLÉBRÉE

Le nouveau stade de football synthétique du complexe sportif Maisonnat a été nommé en hommage à une bénévole pontoise. Yvette Chalon (1936-2003) a été dirigeante du club de football l'US Bleuets et a ainsi contribué à l'épanouissement de nombreux jeunes Pontois par la pratique du football. Elle fut également l'une des fondatrices du Comité des fêtes et a reçu la médaille de bronze Jeunesse et Sport.



ERRATUM

Le dossier du Sur le Pont de novembre indiquait que Michel Couëtoux était enterré dans le carré des maires du cimetière Belledonne, alors qu'il repose au Jardin du souvenir. Toutes nos excuses pour cette erreur !

EN DÉCEMBRE ...

4 DEC. AU 15 JAN. EXPOSITION PASCAL VIOLENTE



Portraits, paysages et natures mortes inspirés par la nature et la région grenobloise. Une ôde à la lumière, empreinte de réalisme et de douceur
Vernissage le 4 décembre à 18h30

► *Maison des associations*
» Rens. : 04 76 29 80 44

JEU. 4 DEC 16H30 GOÛTER SOUVE- NIRS D'ANTAN

Orgue de barbarie, atelier créatif, jeux et goûter pour un moment convivial aux parfums d'autrefois

► *Centre social Irène Joliot-Curie*
» Rens. : 04 76 29 86 40

LUN. 8 DEC. À PARTIR DE 8H30 DON DU SANG

Une heure de votre temps et jusqu'à 3 vies sauvées !

► *Salle des Fêtes de Pont Rouge (Claix)*
» *Inscriptions :*
bit.ly/DonSangClaix

MER. 10 DEC. 15H ANIMATION LUDIQUE

Par l'association Folije. Thème : ombres et lumières
► *Bibliothèque Aragon*
» Rens. : 04 76 29 80 95

SAM. 15 DEC. 9H-19H MARCHÉ DE NOËL

Par le Club du Temps Libre
► *Espace Beau Site*
» Rens. : 06 63 33 56 09

SAM. 15 DEC. 14H-18H NOËL EN LUMIÈRE

Plus de renseignements en page 13 du journal
► *Place du 8 mai 1945*

DIM. 14 DEC. 12H-17H APRÈS-MIDI NOËL

Par Koach'Ing Danse
► *Foyer municipal*
» Rens. : 06 98 90 50 57

LUN. 15 DEC. 15H30 COLLECTE SOLI- DAIRE LA REMISE

Vêtements, chaussures, linge de maison et petite maroquinerie

► *Parking de la place Salvador Allende*
» Rens. : 04 76 46 02 94

MER. 17 DEC. À 15H30 KÉZACO ?

Spectacle musical - Durée : 40 min - À partir de 3 ans



L'amitié et le partage au cœur d'un joli conte musical
► *Réservation sur*
bit.ly/AmphiPdC
ou au 04 76 29 86 38

L'amPhi
de PONT de CLAIX

Place Michel
Couëtoux

MER. 17 DÉC. NOËL À FLOTTIBULLE

Pour les enfants de 6 à 10 ans. 14h-15h30 : atelier cartes de vœux, 15h30-16h45 : jeux aquatiques, 16h45 : Chocolat chaud et biscuits

► *Inscriptions à l'accueil de Flottibulle*
» Rens. : 04 76 29 86 00

VEN. 19 DEC. 18H30-22H30 SPECTACLE DE NOËL

Par Ellipse Danse
► *Foyer municipal*
» Rens. :
ecole.ellipse@gmail.com

VEN. 19 DEC. 16H30-18H30 GOÛTER DE NOËL

Par le Sou des écoles
Jean Moulin

► *Gymnase Jean Moulin*
» Rens. : soudesecoles.pdc.jeanmoulin@gmx.fr

DIM. 21 DEC. 8H-20H FÊTE DE NOËL

Par PPC Pétanque
► *Boulodrome*

27-30 DEC. 8H-20H30 COUPE DE NOËL

Par l'ASB
► *Boulodrome*
» Rens. : 09 75 70 35 93

MER. 31 DEC. 20H30 JOUR DE L'AN

Par la Passerelle des âges
► *Foyer municipal*
» Rens. : 06 82 18 10 91

LOGEMENT SOCIAL : SUIVEZ LE GUIDE

Le logement social est un logement proposé à un loyer plus bas que les loyers habituels, financé en partie par l'État. Deux tiers des foyers français y sont éligibles. Petit guide sur ce droit essentiel et sur les démarches à mener.

① SUIS-JE ÉLIGIBLE ?

- Je suis majeur
- Je suis Français ou je réside en France de manière stable
- Les ressources de mon foyer (correspondant au revenu fiscal de référence année N-2) ne dépassent pas un certain montant annuel



30161 € pour une personne **seule**
 40279 € pour **deux personnes**
 48437 € pour un foyer avec **1 enfant**
 58477 € pour un foyer avec **2 enfants**
 68790 € pour un foyer avec **3 enfants**
 77527 € pour un foyer avec **4 enfants**

OU^I

② JE FAIS MA DEMANDE

- En ligne, sur le site
www.demande-logement-social.gouv.fr



- Auprès du service logement du CCAS (Permanences téléphoniques au 04 76 29 80 74, le lundi de 10h-11h30 et du mardi au jeudi 8h30-11h30. Si personne ne décroche, merci de laisser un message avec vos coordonnées)

UN TEMPS D'ATTENTE EST À PRÉVOIR

Dans la métropole grenobloise, il est en moyenne de 21 mois. Il peut être très variable en fonction de ma situation et de ma demande (typologie, communes, quartiers..).

Ma demande est valable pendant un an, au-delà de ce délai, je dois la renouveler. Si je ne reçois pas de proposition, je peux également élargir mes critères de recherche afin d'avoir plus de chances d'être contacté.

Pendant ce temps, je peux également regarder s'il y a des offres non pourvues sur les sites :

- www.al-in.fr (si mon entreprise compte plus de 10 salariés)
- www.bienveo.fr



③ JE SUIS SÉLECTIONNÉ

Je reçois un courrier à mon domicile pour m'en informer. J'ai alors 15 jours pour donner ma réponse et je peux visiter le logement pendant ce délai.

J'ACCEPTE LA PROPOSITION

Je signe le bail et j'emménage dans mon nouveau logement !



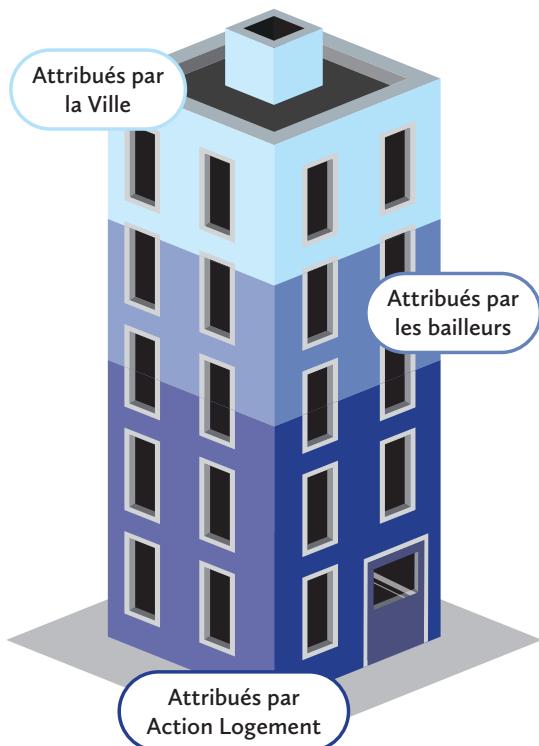
④ BON À SAVOIR :

Pour éviter que votre dossier ne soit refusé par le bailleur au moment de la sélection, il doit comporter les **deux derniers avis d'imposition**, des **justificatifs de vos ressources** des 3 derniers mois et un **titre d'identité valide** (CNI, titre de séjour, etc.)

LE LOGEMENT NE ME CONVIENT PAS

Je dois expliquer mon refus par des raisons légitimes (le logement n'est pas adapté à mon handicap, il est situé dans le quartier de mon ex-conjoint violent, etc.).





UN FONCTIONNEMENT COLLECTIF

Les logements sociaux de chaque résidence sont répartis entre différentes parties prenantes (bailleurs, État, collectivités locales, Action Logement). À chaque fois que l'un de ses logements se libère, l'acteur concerné cherche dans la plateforme de demande des candidatures qui pourraient correspondre. De nombreux critères sont pris en compte : taille du ménage, niveau de ressources, conditions de logement actuelles ou encore éloignement du lieu de travail. Certaines personnes sont prioritaires, notamment lorsqu'elles rencontrent des difficultés sociales (situation de handicap, reprise d'activité professionnelle, victimes de violences conjugales, etc.)

3 candidatures sont ainsi sélectionnées et transmises au bailleur qui gère la résidence. La commission d'attribution logement du bailleur social valide les attributions de logement et reste souveraine dans ses choix.

SOLIDAIRES PAR DELÀ LES FRONTIÈRES

Myriam Essid, Lina Hammani et Nesrine Azaouragh ont créé l'Association Aide aux Enfants de Menzel Abderrahmen (AAEMA). Rencontre avec une équipe surmotivée.



Tout a commencé par l'envie d'être utile. En juillet 2024, Myriam Essid organise un tournoi de volley et décide de récolter des fonds pour l'école de Menzel Abderrahmen en Tunisie, le village de son père. Les dons permettent l'achat de fournitures scolaires envoyées sur place.

Un premier pas, et l'amorce d'un projet mené entre amies ! Au moment de créer l'association, Lina Hammani et Nesrine Azaouragh, en deviennent la trésorière et la secrétaire. Toutes les trois se sont

engagées en parallèle d'études prenantes. Épaulées par la Ville sur le volet technique, elles se sont familiarisées avec les subtilités administratives du monde associatif : « Pour le premier rendez-vous à la banque, j'ai eu le soutien technique de la Ville. Pour le second, j'y suis allé toute seule ! », témoigne Myriam.

L'association poursuit désormais trois objectifs : améliorer les conditions d'enseignement, faire en sorte que les enfants aient envie d'aller à l'école et sensibiliser les Pontois aux réalités de l'école en Tunisie. Un projet de correspondance entre les élèves de Menzel Abderrahmen et ceux des îles de Mars verra bientôt le jour. Un diagnostic des besoins de l'école tunisienne est également en cours. Il permettra de mieux allouer les fonds qui seront récoltés dans les prochains mois.

Pour suivre les missions de l'asso. ou la soutenir : association.aaema@gmail.com

L'AVENIR DE PONT DE CLAIX SE DESSINE ENSEMBLE !





Les 15 et 22 mars 2026, les Pontois éliront leurs conseillers municipaux, une manière de décider ensemble du présent et de l'avenir de la ville. Comprendre à quoi servent ces élections, comment fonctionne la commune et comment chacun peut participer, c'est saisir toute la force de la démocratie locale.



ÇA S'EST DÉCIDÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Les 15 et 22 mars prochains, les Pontois choisiront celles et ceux qui gèreront la vie de la commune pour les six années à venir. Derrière le bulletin glissé dans l'urne, il y a des services de proximité, des écoles, des équipements, mais aussi ceux qui représenteront la Ville à la Métropole. Comprendre comment ces instances fonctionnent et s'articulent, c'est tout l'objectif de ce dossier.

Un même bulletin, deux niveaux de décision

Tous les six ans, les habitants élisent les conseillers municipaux. À Pont de Claix, commune de 10 700 habitants, 33 conseillers forment le conseil municipal qui, lors de sa première séance, désigne le maire et ses adjoints. Ce moment solennel, ouvre un mandat de six ans où se décident notamment rythmes scolaires, équipements sportifs, subventions aux associations, politiques culturelles ou environnementales.

Avant chaque décision, un travail de fond se fait en commissions municipales où élus (opposition et majorité), agents municipaux et parfois habitants se réunissent. C'est là que les dossiers sont débattus, que l'on écoute les expertises techniques des agents municipaux concernés et que l'on affine des propositions. Puis, le conseil vote : adopter une délibération c'est lancer un chantier concret : ouvrir une crèche, soutenir une association, renommer une rue. Le lien entre le vote et la vie quotidienne est direct.

Et les élections métropolitaines alors ?

Le bulletin de vote pour les élections municipales a un double effet puisqu'il permet de désigner ceux qui pourront siéger au conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole. Pour Pont de Claix, deux conseillers métropolitains représentent la commune.

Le système du "scrutin fléché" identifie, sur chaque bulletin, les noms des candidats. Une fois les conseillers métropolitains désignés, ceux-ci votent pour leur président et leurs vice-présidents.

Deux niveaux, deux assemblées et un seul et même enjeu : exercer leurs compétences respectives.

LES POUVOIRS DU MAIRE

AU NOM DE LA COMMUNE

- > Il met en oeuvre les décisions du conseil municipal, auquel il rend compte
- > Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal
- > Il est chargé du maintien de l'ordre, de la sécurité et de la salubrité publics



AU NOM DE L'ÉTAT :

- > Il remplit des fonctions administratives et judiciaires, parmi lesquelles la publication des lois et règlements et l'organisation des élections
- > Il est officier d'état civil et officier de police judiciaire



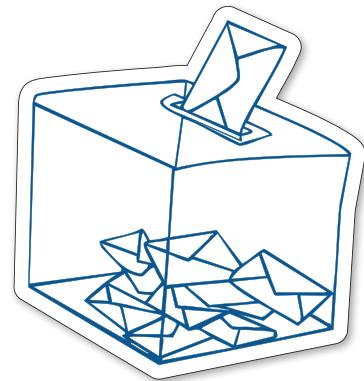
Ville et Métropole : le tandem du quotidien

Penser la Ville, c'est aussi penser le territoire. Certaines missions sont locales ; d'autres gagnent à être coordonnées à une échelle plus grande : métropolitaine, départementale ou régionale.

La Métropole rassemble 49 communes pour gérer ce qui dépasse des limites propres de la commune : transports, eau, gestion des déchets, urbanisme d'ensemble, développement économique. En réunissant les moyens et les compétences à cette échelle intermédiaire, on vise une efficacité accrue du service public.

Pour l'eau et l'assainissement, l'échelle collective favorise la solidarité entre communes. La gestion des déchets illustre cette complémentarité : la Métropole organise la collecte et le traitement (camions-bennes, centres de tri, déchèteries, programmes de recyclage) tandis que la Ville veille à la propreté immédiate des rues : balayage, entretien du mobilier urbain, corbeilles et nettoyage ciblé. Deux échelons, un même objectif : que la rue reste propre et que le service soit fluide. Cette coordination se joue chaque jour entre agents municipaux et métropolitains, réunions techniques à l'appui.

Même logique pour les mobilités, les espaces verts ou l'aménagement urbain : la commune fait remonter les besoins, la Métropole planifie les infrastructures et finance. Les délégations entre collectivités se négocient et se lisent dans les budgets et les délibérations, mais aussi dans le quotidien des agents : à Pont de Claix, 500 agents municipaux mettent en œuvre les décisions de la Ville pendant que près de 2 000 agents métropolitains gèrent les compétences partagées.



N'OUBLIEZ PAS !

Pour pouvoir voter les 15 et 22 mars, vérifiez que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales en passant en mairie ou en consultant le site suivant :



ÉLECTIONS : UN RENDEZ-VOUS DÉMOCRATIQUE

Les 15 et 22 mars 2026, à l'occasion des élections municipales, gymnases, écoles et autres équipements publics se transformeront en bureaux de vote. Découvrez les coulisses de ce temps clé de la démocratie locale.

Pour toutes les élections (présidentielles, législatives, municipales, etc.), c'est la commune qui est chargée d'organiser le scrutin sur son territoire.

Elle fait ainsi respecter une procédure et des principes de vote :

1. L'identité de l'électeur et son inscription sur la liste électorale sont vérifiées.
2. L'électeur prend au moins deux bulletins et attend d'être dans l'isoloir pour glisser le bulletin de son choix dans l'enveloppe.
3. L'électeur présente à nouveau sa pièce d'identité et, à l'appel de son nom, glisse son enveloppe dans l'urne, avant de signer la liste d'émargement.

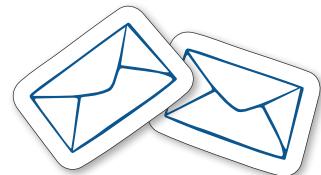
LE SCRUTIN À PONT DE CLAIX

- 8 bureaux de vote
- Plus de 7 000 électeurs inscrits
- 61 % de participation au 1er tour en 2024
- Environ 100 agents et bénévoles mobilisés les jours de scrutin

Dans tous les bureaux de vote, des missions permettent de garantir ces étapes :

- **Le président du bureau de vote** est responsable du bon déroulement des opérations de vote. Il peut s'agir du maire, de l'un de ses adjoints, des conseillers municipaux ou d'un électeur de la commune désigné par le maire.
- **Un secrétaire** rédige le procès-verbal rendant compte des résultats du vote.
- **Les assesseurs** vérifient l'identité des électeurs, tamponnent leur carte électorale et les font signer la liste d'émargement.
- **Les scrutateurs** épouillent et comptent les bulletins, une fois le vote réalisé.

Ces deux derniers rôles sont tenus par des électeurs volontaires.



UN MOMENT D'ENGAGEMENT



« À chaque élection, nous avons besoin d'assesseurs volontaires pour s'assurer que le vote se déroule bien, vérifier que les gens qui viennent voter sont bien inscrits, qu'ils aient leur carte d'identité. C'est une responsabilité et il faut être disponible sur la journée et en soirée, mais cela permet de découvrir une facette passionnante de la vie démocratique ! Et, bien sûr, nous accompagnons les nouveaux assesseurs pour leur apprendre comment remplir ce rôle. »

Sandrine Legendre, cheffe de service état civil à la mairie de Pont de Claix

□ Pour vous porter volontaire en tant qu'assesseur ou scrutateur, contactez le service état civil de la mairie au 04 76 29 80 02

LA CITOYENNETÉ, ÇA S'APPREND !

Vous les avez peut-être vus distribuer des cartes postales sur le vote aux îles de Mars ou questionner les habitants du quartier Grand-Galet sur le réaménagement du city-stade. À Pont de Claix, les écoliers et collégiens découvrent la citoyenneté sur le terrain et en équipe !



Chaque année, la Ville travaille avec les élèves pontois pour les sensibiliser à leur rôle de citoyens et leur faire découvrir des moyens d'agir pour exprimer leurs idées. Une dizaine de projets explorent des notions clé de la vie citoyenne :

Vivre ensemble

« *L'éducation citoyenne, c'est d'abord l'apprentissage du vivre-ensemble* », avance Simon Peyrache, agent municipal chargé de l'éducation à la citoyenneté.

Comprendre le point de vue de l'autre, accepter les différences, exprimer ses idées, faire des compromis, cela s'apprend. Lors de la convention citoyenne pour le climat, les collégiens se sont par exemple mis d'accord, ensemble, sur les propositions qu'ils iraient collectivement présenter aux élus pour accélérer la transition écologique à Pont de Claix.

Apprendre les uns des autres

Depuis la rentrée scolaire 2024-2025, plusieurs élèves du collège Nelson Mandela sont devenus écodélégués. Leur mission consiste, entre autres, à sensibiliser les écoles élémentaires pontoises aux enjeux climatiques : alimentation, gestion de l'énergie, déplacements. Autant d'occasions de discussions passionnantes, entre des publics qui se comprennent.

Se questionner sur ce qui nous entoure

En décembre, des élèves d'élémentaire et du collège assisteront au spectacle *Les Affreuses*, qui porte sur l'égalité filles-garçons. Avant cette séance, ils ont échangé avec la compagnie théâtrale et les infirmières scolaires et produiront ensuite des mini-scènes de théâtre et des affiches – qui permettront de faire part de leurs réflexions à leurs camarades.

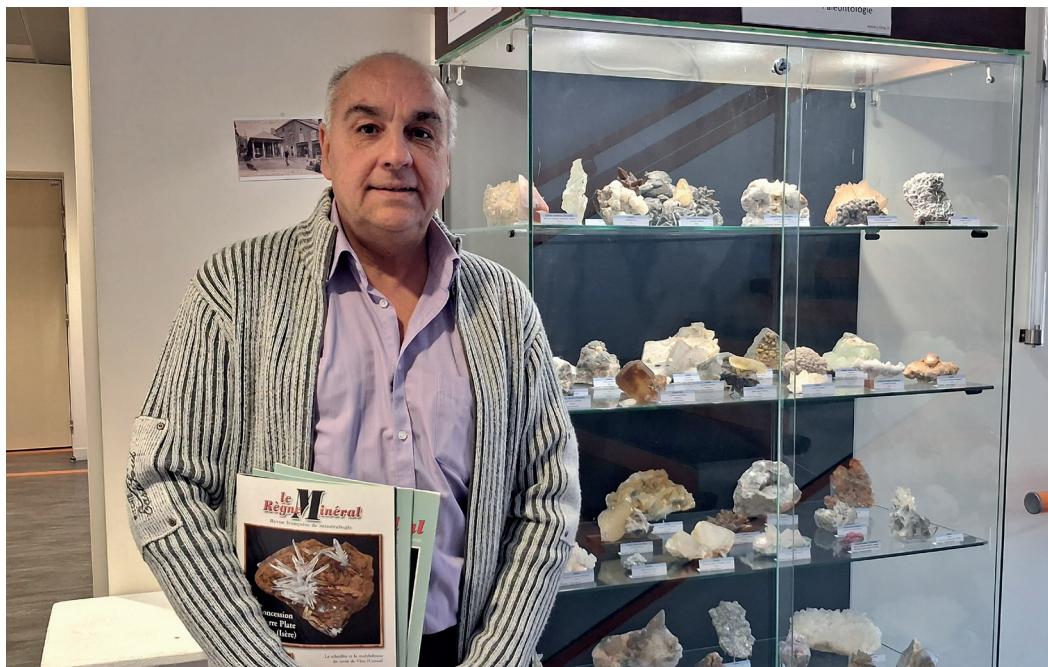
Choisir de s'engager

Chaque été, des séjours sont organisés pour permettre aux jeunes de découvrir la vie en collectivité. Cette année, des lycéens ont pris part à un séjour international pour la rénovation d'un bâtiment historique. Les élèves ont été reçus individuellement pour leur expliquer le cadre du séjour et ce qu'on attendait d'eux. Un bon engagement est un engagement informé !

Tous ces apprentissages se retrouvent dans le programme de découverte de la citoyenneté (photo). Après avoir rencontré les élus, participé à des ateliers d'écriture et créé leurs "cartes postales citoyennes" pour encourager les habitants à participer à la vie locale, les collégiens ont vécu un vote comme il le connaîtront à leur majorité, avec liste d'émargement, isoloir et urne. Une belle mise en situation pour les préparer à leur avenir de citoyen !

UNE PASSION MINÉRALE

José Duarte, Pontois de longue date, est un passionné de minéralogie. Les cristaux et fossiles qu'il collectionne nous éclairent sur la longue histoire géologiques des paysages qui nous entourent. Une mine de réflexion !



« J'ai commencé la minéralogie à 10 ans avec un copain en Savoie. On cherchait ensemble des pierres, on en partageait, c'était joli, ça brillait au sol, ça sortait de l'ordinaire » : ainsi débute le récit de José Duarte, aujourd'hui président du Club Dauphinois de Minéralogie et de Paléontologie. Loin d'imaginer à l'époque que ce loisir d'enfance deviendrait une passion et une source de connaissances. S'ensuit une pause de près de 10 ans où le nouveau Pontois se consacre notamment au handball : « On représentait le collège Moucherotte dans des compétitions inter-établissement sous la houlette de M. Simon » se souvient-il, souriant.

À l'âge de 20 ans, une connaissance lui donne trois ou quatre ammonites pour un service rendu. La passion renaissante ne le lâchera plus.

« Tout est parti de là ! » s'amuse-t-il. Il adhère alors au Club Dauphinois, « pour acquérir plus de compétences en géologie ». Il lit, suit quelques cours, s'abonne à des revues scientifiques, multiplie les sorties de terrain, échange ses trouvailles. Au fil des années et jusqu'à aujourd'hui, il publie lui

aussi sur ses découvertes.

En cette fin d'année, c'est la pleine saison des bourses expositions et d'échanges, qui rassemblent des passionnés comme lui ou des curieux : Seyssins, Chamonix, Lyon, Le Bourget du Lac....

Le 14 mars prochain, le Foyer municipal accueillera, à son initiative, un rendez-vous annuel et gratuit avec une cinquantaine d'exposants, venus de divers départements. Intarissable, il raconte : « Ce que nous disent ces cristallisations, c'est un morceau d'histoire de nos territoires. Quand on change de région, on ne trouve pas exactement les mêmes choses, c'est passionnant ». Nul aspect marchand, le simple plaisir d'échanger des minéraux, d'en trouver, de « transmettre sa passion aux jeunes ».

À l'heure où les médias s'emballent pour les joyaux volés du Louvre, son fleuron est une somptueuse dolomite, carbonate double de calcium et de magnésium, trouvée à Saint-Pierre-de-Mésage. « Une pièce de musée, niveau mondial », déjà prêtée pour des expositions de prestige en France et Allemagne.

RETOUR SUR LE FUTUR DU CERG

De la marine aux centrales nucléaires, voilà 60 ans que le CERG explore le comportement des fluides et participe, depuis Pont de Claix, aux progrès industriels qui ont marqué notre époque.



Dans les laboratoires du CERG, les liquides parlent. L'entreprise, basée à Pont de Claix depuis 1962, est un centre d'études et d'essais spécialisé en mécanique des fluides. Sur ses bancs d'essai, elle fait circuler de l'eau, de l'air, de l'huile dans des pompes, des vannes, des échangeurs ou encore des systèmes de filtration, pour tester leur fonctionnement dans différentes conditions, et documente le résultat pour aider ses clients à anticiper et éviter les accidents.

Créé dans les années 60, le CERG (pour Centre d'études et de recherche de Grenoble) a été au cœur des grandes innovations industrielles françaises : « Nous avons travaillé sur le porte-avions Charles de Gaulle, sur différentes générations de sous-marins lanceurs d'engins, sur plusieurs centrales nucléaires : il y a un passif historique passionnant », s'enthousiasme Jordan Lasserre, président de l'entreprise.

Une mémoire transmise par les anciens, ainsi que par les archives : « Certains de nos clients viennent nous voir parce qu'ils ont en

référence un rapport d'essais rédigé il y a des décennies, explique Jordan Lasserre. On part de là pour retracer l'histoire des installations et inventer de nouvelles solutions. Parfois on tombe aussi sur des projets qu'on ne connaît pas et sur des photos qui étaient de bien meilleure qualité que ce qu'on peut faire aujourd'hui. »

Depuis cette période, l'entreprise a connu quelques turbulences. En 2007, le groupe Alstom décide de s'en séparer. Elle est reprise par des investisseurs privés et ses dirigeants continuent d'investir pour diversifier son activité et répondre aux besoins de ses clients. En 2024, 1 million d'euros sont ainsi investis pour la construction d'un nouveau bâtiment industriel qui permet de tester des équipements clés du nucléaire français. En 2025, le CERG écrit une autre page de son histoire : 7 salariés deviennent propriétaires de 75 % et demi de son capital. Une manière de s'assurer que ce savoir-faire et cet important patrimoine industriel restent entre de bonnes mains !

PONT DE CLAIX UNE VILLE QUI AVANCE

MAJORITÉ MUNICIPALE

Christophe Ferrari, Sam Toscano, Isabelle Eymeri-Weihoff, Maxime Ninfosi, Souad Grand, Mebrouk Boukersi, Fatima Benyelloul, Gilbert Bonnet, Louisa Laib, Delphine Chemery, Maurice Alphonse, Michel Langlais, Alain Soler, Dominique Vitale, Jean Rotolo, Athanasia Panagopoulos, Laurence Bonnet, Cristina Gomes-Viegas, Dolorès Rodriguez, Nathalie Bousbaa, Bernard Bodon, Virginie Tardivet, Ferhat Cetin, Linda Yakhou, Rémi Besançon, Nader Dridi, Edmond Arrête, Marina Bernardeau

Nous souhaitons vous alerter sur les conséquences particulièrement graves du Projet de Loi de Finances 2026 pour les communes industrielles comme la notre. Ce texte prévoit une réduction de 25 % de la dotation perçue par la ville sur la taxe foncière payée par les industriels et un prélèvement sur nos recettes fiscales de 578 300 €. Au total, c'est plus de 1,3 million d'euros qui seraient retranchés du budget communal.

Ce montant considérable correspond à près de 5 % de nos recettes annuelles de fonctionnement. Un manque à gagner pour financer le service public local. Pont-de-Claix est la 58e commune la plus affectée de France.

Ces chiffres traduisent une injustice territoriale flagrante et intervient dans un contexte où les besoins sociaux et écologiques sont croissants. Nous espérons que le gouvernement revienne à la raison en soutenant les élus locaux dans leur action de proximité.

Malgré ce contexte d'incertitudes pour la commune, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !

AGIR ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX

Julien Dussart, Lydie Soler

Dans un contexte national marqué par l'instabilité et la défiance envers les institutions, la participation citoyenne est plus essentielle que jamais. Beaucoup de Pontois ne croient plus que la politique puisse améliorer leur quotidien. Pourtant, c'est souvent au niveau local que les choses changent réellement.

Notre groupe souhaite encourager chaque habitant à s'impliquer : en débattant, en proposant, en s'inscrivant sur les listes électorales, en prenant part aux projets de la ville. La démocratie n'avance que lorsqu'elle s'appuie sur celles et ceux qui la font vivre.

À l'heure où, partout en France, l'idée de travailler ensemble retrouve du sens, il est de notre responsabilité collective de favoriser l'unité, l'écoute et le dialogue. C'est dans cet esprit constructif que nous poursuivons notre engagement au service des Pontois et de l'avenir de notre commune.

REPRENONS LA PAROLE

Daniel Bey, Patrick Durand, Alain Simiand

Les élections municipales ont un impact direct sur la vie quotidienne des gens. Il s'agit de mettre en place le niveau de pouvoir le plus proche des citoyens.

Voter, c'est élire le maire et les conseillers municipaux qui gèreront des domaines essentiels : urbanisme, écoles, transports, sécurité, environnement, culture, logement, social, etc... Leur travail façonne la qualité de vie dans la commune. Le conseil municipal est l'organe législatif local. Il se réunit au moins une fois par trimestre en séances publiques et les décisions sont prises à la majorité des voix.

Voter, c'est choisir celles et ceux qui représenteront la commune dans les instances officielles. Voter, c'est exercer son droit précieux et son devoir de citoyen. Cela permet de participer activement à la vie démocratique et d'éviter que d'autres décident à votre place. Chaque voix compte.

Voter, c'est agir localement pour la qualité de notre cadre de vie, l'avenir de la commune et faire vivre la démocratie.

Notre site : <https://sites.google.com/view/reprenonslaparole38800>

NOËL EN LUMIÈRE : ATTENTION LES YEUX !

Les fêtes approchent et la pression monte dans les ateliers... Cette année encore, le Père Noël et ses lutins ont accepté de faire escale à Pont de Claix avant de retourner au Pôle Nord pour les derniers préparatifs !



« Bien sûr, mon emploi du temps est un peu chargé, nous confiait M. Noël, lors d'une interview en visio le mois dernier. Mais Noël à Pont de Claix, je ne raterais ça pour rien au monde, surtout avec un thème tel que Noël en lumière ! »

Pour l'occasion, la Ville joue en effet la carte des illuminations, et entend bien faire briller de mille feux la place du 8 mai 1945 et la place Salvador Allende. Le samedi 13 décembre de 14h à 18h, pour la fête de Noël, vous ne verrez pas que des guirlandes : la Ville accueillera aussi les invités les plus brillants qui soient. Ouvrez l'œil, et vous apercevrez peut-être, au détour d'un stand, des danseuses en robe étincelante, des elfes distribuant des éclats de lune sur leur chariote mystique ou encore des jongleurs capables de dompter la lumière.

Envie de mettre la main à la pâte et de rajouter vos propres touches lumineuses à la fête? Vous pourrez

participer à l'atelier light painting, vous faire maquiller avec double dose de paillettes ou encore créer vos propres bougies et étoiles de Noël.

Les autres animations de l'après-midi auront de quoi satisfaire tous les profils : des ateliers créatifs pour les artistes en herbe, un petit train de Noël pour les voyageurs dans l'âme, un atelier compote pour les gourmands, un atelier de fabrication de jouets d'antan pour les nostalgiques...

Et pour rencontrer la star de la fête, la maison du Père Noël sera ouverte toute l'après-midi : l'occasion de prendre des photos mémorables avec l'homme à la barbe blanche... ou de lui souffler une ou deux idées de cadeaux à glisser sous le sapin !

► *Noël en lumière, samedi 13 décembre de 14h à 18h, places du 8 mai 1945 et Salvador Allende*

► *D'autres rendez-vous pour profiter à fond des fêtes dans l'agenda, en page 3 !*

Directeur de publication Christophe Ferrari Conception, réalisation, rédaction, photos Service communication
B. Cohen-Bacrie, M. Debacq, O. Latour, N. Llado et L. Gallay Crédits iconographiques 2PdeC Photos (couverture et p13), famille d'Yvette
Challon (p2) | impression 5620 exemplaires | imprimerie Notre-Dame Montbonnot N° ISSN 1245-1371



Impression 5620

Papier recyclé

PONT
DE
Clax

f PONTDECLAIX.FR

